

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mardi 16 décembre 2025

Délibération N° DE_2025_083

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	12	12
Date de la convocation :		
09/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Thierry PALAZZETTI.

Présents : Monsieur Thierry PALAZZETTI, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Simon FOURNIER, Monsieur Pierre CARCENAC, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIÈRE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE SALMIECH 2025

Le Maire expose au Conseil Municipal

que les crédits ouverts à l'article 6541 ci-après du budget Assainissement de l'exercice 2025, sont insuffisants pour permettre de constater les créances irrécouvrables conformément à la réglementation et pour permettre le transfert du budget assainissement au SMEL, dans le cadre du transfert de compétences.

qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
6541	Créances admises en non-valeur	0 905,8
012 - 6410	Rémunérations du personnel	0 -905,8

Date de transmission de l'acte: 30/12/2025
Date de réception de l'AR: 30/12/2025
012-211202551-DE_2025_083-DE
A G E D I

DE_2025_083

TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré est favorable à cette décision modificative concernant le budget assainissement

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Thierry PALAZZETTI
Maire



Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathan Carcenac", enclosed in a blue oval.

Date de transmission de l'acte: 30/12/2025
Date de réception de l'AR: 30/12/2025
012-211202551-DE_2025_083-DE
AGEDI

DE_2025_083